

En 2014, la Fédération Wallonie-Bruxelles a consacré 7 345 millions € à son système éducatif. La dépense moyenne par élève/étudiant varie de 3 300 € à 7 300 € du maternel au secondaire ordinaire et de 5 500 € à 7 800 € dans l'enseignement supérieur. L'enseignement spécialisé coûte quant à lui 15 300 € par élève. Ainsi, une scolarité menée sans redoublement de l'entrée en maternelle au terme de l'enseignement secondaire supérieur s'évalue à 79 300 € par élève (à charge de la FW-B). Sans redoublement, le cout moyen de ce parcours prolongé jusqu'au titre de bachelier de type court s'élève à 95 800 € tandis qu'un parcours menant au master varie de 106 800 à 118 300 € selon qu'il est effectué hors ou au sein d'une université. L'échec scolaire a généré un surcout d'environ 395,8 millions € dans l'enseignement obligatoire ordinaire de plein exercice.

Dépenses globales « Éducation, Recherche et Formation » (fig. 3.1)

Les dépenses annuelles globales de l'enseignement s'élèvent à 7 345 millions € représentant, en 2014, une part de 75,7 % des dépenses totales (9 707 millions €) de la Fédération Wallonie-Bruxelles (FW-B). Les traitements du personnel de l'enseignement payés par le Ministère (c.-à-d. hors salaires du personnel de maîtrise, de service, etc. consacrés par les établissements directement à charge de leurs dotations et subventions de fonctionnement) représentent 5 197,2 millions €, soit 78,4 % des dépenses globales de l'enseignement, hors universités¹.

Évolution du cout annuel moyen par élève/étudiant (fig. 3.2)

Le cout annuel par élève/étudiant est calculé pour chaque niveau d'enseignement de plein exercice, à charge seule de la FW-B. En 2014, il est obtenu en divisant, par l'ensemble des effectifs 2013-2014, la partie des dépenses destinées à l'enseignement au sens strict dans chacun des niveaux. Sont principalement exclues les dépenses des services communs de l'administration et de l'inspection, des affaires générales, de la recherche en éducation, du pilotage de l'enseignement, des bâtiments scolaires, des allocations et prêts d'études, d'inspection médicale et de recherche scientifique². Il a été calculé globalement par niveau de scolarité indépendamment de la forme (générale, technique ou professionnelle) suivie dans le secondaire et indépendamment du type (court ou long) et du domaine d'études suivis dans le supérieur.

Les couts globaux du secondaire doivent être nuancés par le fait que la FW-B octroie aux écoles des moyens de fonctionnement plus importants par élève du qualifiant, au vu des équipements nécessaires à son apprentissage. De la même façon, les moyens de fonctionnement alloués aux établissements d'enseignement supérieur sont pondérés en fonction du type d'enseignement (court ou long) et du domaine d'études suivis, générant des dépenses divergentes. Le cout de l'année scolaire 2013-2014 varie de 3 259 € par élève en maternel à 7 789 € par étudiant en université. Le cout le plus important, 15 289 € par élève, est engendré par l'enseignement spécialisé qui nécessite un encadrement et une infrastructure renforcés.

Évolution du cout annuel moyen par élève/étudiant à prix constants (fig. 3.3)

Sur les dix ans observés hors inflation, le cout par élève du fondamental ordinaire a augmenté de 11,5 % (pour un accroissement des effectifs élèves de 4,8 %). Dans l'enseignement secondaire ordinaire, ce cout a crû de 3,9 % (pour une population équivalente à celle de 2004). Le cout unitaire de l'enseignement spécialisé a augmenté de 8,3 % depuis 2004 (pour une

augmentation d'effectifs de 16,1 %). En ce qui concerne l'enseignement supérieur, il convient de rappeler le principe de financement par enveloppe fermée avec, pour conséquence, un cout moyen par étudiant principalement influencé par le nombre d'étudiants. Le cout par étudiant hors universités a diminué de 2,4 % (pour une croissance des effectifs de 13,3 %) et de 16,4 % en universités (pour une croissance des effectifs de 36,8 %).

Cout cumulé théorique moyen de scolarités types (fig. 3.4)

Le cumul des dépenses annuelles par niveau d'enseignement permet d'estimer la dépense théorique totale de plusieurs scolarités types, sans redoublement sur la base des couts de 2013-2014. Par conséquent, un diplôme de l'enseignement secondaire obtenu après 15 ans de scolarité (depuis le maternel), génère un cout moyen de 79 333 € à charge de la FW-B. La même durée de scolarisation dans l'enseignement spécialisé représente, quant à elle, un montant moyen de 229 328 €. Les études menant au titre de bachelier de type court (en 3 ans) et de master (en 5 ans) hors universités engendrent un cout moyen total de 95 817 et de 106 805 €. Un master obtenu à l'université s'évalue à 118 281 €. Ces divergences sont à interpréter en gardant à l'esprit le financement par enveloppe fermée combiné à un nombre d'étudiants plus élevé hors universités (dont trois quarts de ces étudiants suivent du type court) représentant, à enveloppe constante, un cout moyen par étudiant plus faible.

Évolution du cout engendré par le retard scolaire et le redoublement (fig. 3.5)

Au-delà du cout théorique, il y a lieu de prendre en compte les couts supplémentaires produits par le redoublement et le retard scolaire qui en découle. En 2013-2014, les élèves de l'enseignement maternel ordinaire ayant atteint l'âge de 6 ans (ou plus) en 2013, peuvent être considérés maintenus en 3^e maternelle. Ils représentent 1 189 élèves, soit 103 de moins par rapport à 2013. Le cout unitaire de 3 259 € attribué à ces élèves génère un surcout de 3,9 millions €. Sur les cinq dernières années observées, le taux de redoublement continue de baisser dans le primaire (de 4,3 à 3,2 %) et dans le secondaire (de 15,3 à 13,7 %). En 2014, le cout engendré par ces échecs scolaires peut être approché en imputant le cout moyen d'une année supplémentaire à chaque redoublant. Il s'évalue à 42,8 millions € dans le primaire et à 349,2 millions € dans le secondaire (hors CÉFA). Ces surcouts représentent un dixième du budget strictement consacré à ces niveaux d'enseignement ordinaire et sont probablement sous-estimés au secondaire par le fait que le redoublement le plus fréquent s'observe en 3^e, 4^e et 5^e années de l'enseignement qualifiant (plus cher que celui de transition).

1 Les universités liquident directement les traitements de leurs personnels.

2 Sauf celle directement à charge des allocations de fonctionnement des établissements supérieurs.

3.1 Dépenses totales de la Fédération Wallonie-Bruxelles et dépenses globales d'enseignement, en milliers d'euros courants en 2014

	2014	Plein exercice							Horaires réduits Secr. + Prom soc + Ens. à dist	Centres PMS + Fonds bâtiments scolaires	
		Obligatoire				Supérieur					
		Maternel	Primaire	Secondaire Plein exercice En alternance	Spécialisé	Hors universités	Universités				
Enseignement	6 788 776	613 237	1 345 674	2 556 119	56 165	534 610	517 900	696 835	292 720	175 516	
dont part des traitements liquidés par le MFW-B			87,1 %		86,8 %		90,0 %	85,6 %		97,3 %	89,5 % ¹
Administration, Inspection, services communs	423 007										
Recherche scientifique	133 613										
Dépenses globales d'enseignement	7 345 396										
dont traitements liquidés par le MFW-B	5 393 461										
Dépenses totales du MFW-B	9 706 859										

¹ CPMS uniquement

² Les salaires des personnels de l'enseignement universitaire sont directement gérés par les institutions.

En 2014, les dépenses globales d'enseignement à charge de la FW-B s'élèvent à 7 345 396 milliers d'euros soit une part de 75,7 % des dépenses totales de la FW-B.

3.2 Évolution du cout annuel moyen par élève/étudiant à charge de la Fédération Wallonie-Bruxelles, en euros courants, de 2004-2005 à 2013-2014

	2004-2005	2005-2006	2006-2007	2007-2008	2008-2009	2009-2010	2010-2011	2011-2012	2012-2013	2013-2014
Fondamental ordinaire	2 947	3 078	3 189	3 309	3 404	3 534	3 653	3 813	3 863	3 902
Maternel	2 448	2 548	2 669	2 774	2 880	2 975	3 043	3 174	3 235	3 259
Primaire	3 238	3 387	3 490	3 617	3 710	3 862	4 016	4 195	4 238	4 288
Secondaire ordinaire	5 925	6 058	6 249	6 574	6 721	6 990	7 112	7 306	7 316	7 305
Plein exercice	5 953	6 080	6 285	6 612	6 755	7 026	7 138	7 335	7 362	7 334
En alternance	4 653	4 763	4 802	5 131	5 420	5 609	6 099	6 129	5 555	6 182
Spécialisé	11 887	12 185	12 590	13 264	13 564	13 941	14 339	14 951	15 110	15 289
Supérieur (hors universités)	4 741	4 868	5 096	5 265	5 549	5 429	5 538	5 592	5 481	5 494
Universités	7 835	8 008	8 053	8 280	8 217	7 975	7 937	7 992	7 832	7 789

En 2013-2014, le cout annuel moyen à charge de la FW-B d'un élève de l'enseignement secondaire ordinaire de plein exercice s'élève à 7 334 €.

3.3 Évolution du cout annuel moyen par élève/étudiant à charge de la Fédération Wallonie-Bruxelles, à prix constants (base de 2005)

	2004-2005	2005-2006	2006-2007	2007-2008	2008-2009	2009-2010	2010-2011	2011-2012	2012-2013	2013-2014
Fondamental ordinaire	100,0	102,6	104,5	104,0	106,4	108,6	108,9	110,8	110,9	111,5
Maternel	100,0	102,3	105,3	105,0	108,3	110,1	109,3	111,0	111,8	112,1
Primaire	100,0	102,8	104,1	103,5	105,5	108,1	109,0	110,9	110,7	111,6
Secondaire ordinaire	100,0	100,5	101,8	102,8	104,5	106,9	105,5	105,6	104,4	103,9
Plein exercice	100,0	100,3	101,9	102,9	104,5	106,9	105,4	105,5	104,6	103,8
En alternance	100,0	100,6	99,6	102,2	107,3	109,2	115,2	112,8	101,0	111,9
Spécialisé	100,0	100,7	102,3	103,4	105,1	106,2	106,0	107,7	107,5	108,3
Supérieur (hors universités)	100,0	100,9	103,8	102,9	107,8	103,7	102,7	101,0	97,8	97,6
Universités	100,0	100,4	99,2	97,9	96,6	92,2	89,0	87,3	84,5	83,7

Le cout annuel moyen à charge de la FW-B d'un élève de l'enseignement primaire a augmenté, à prix constants, de 11,6 % depuis 10 ans.

3.4 Cout cumulé théorique moyen de scolarités types à charge de la Fédération Wallonie-Bruxelles, en euros courants - 2013-2014

	Obligatoire				Supérieur			COUT TOTAL
	Maternel ordinaire	Primaire ordinaire	Secondaire ordinaire	Spécialisé	Bachelier Hors universités	Hors universités Master	Universités	
COUT ANNUEL / ÉLÈVE-ÉTUDIANT (€)	3 259 €	4 288 €	7 305 €	15 289 €	5 494 €	5 494 €	7 789 €	
Scolarités types:								
Secondaire ordinaire	3 ans	6 ans	6 ans					79 333 € €
Secondaire spécialisé				15 ans				229 328 € €
Bachelier type court	3 ans	6 ans	6 ans		3 ans			95 817 € €
Master hors universités	3 ans	6 ans	6 ans		3 ans	2 ans		106 805 € €
Master universités	3 ans	6 ans	6 ans				5 ans	118 281 € €

En 2013-2014, le cout cumulé moyen par étudiant à charge de la FW-B d'un master obtenu dans une université s'élève à 118 281 €.

3.5 Évolution du retard scolaire de l'enseignement maternel ordinaire, du taux de redoublement de l'enseignement primaire et secondaire ordinaires (hors CÉFA) et du cout engendré par le retard scolaire à charge du budget de la Fédération Wallonie-Bruxelles de 2004-2005 à 2013-2014

	2004-2005	2005-2006	2006-2007	2007-2008	2008-2009	2009-2010	2010-2011	2011-2012	2012-2013	2013-2014
Retard scolaire et redoublement										
Maternel ordinaire : élèves de 6 ans ou plus	1,4 %	1,5 %	1,5 %	1,5 %	1,1 %	1,1 %	1,0 %	0,9 %	0,7 %	0,6 %
Primaire ordinaire : redoublants	4,5 %	4,4 %	4,3 %	4,6 %	4,4 %	4,3 %	3,9 %	3,9 %	3,4 %	3,2 %
Secondaire ordinaire (hors CÉFA) : redoublants	13,2 %	13,4 %	13,6 %	14,0 %	13,7 %	15,3 %	15,3 %	14,6 %	13,8 %	13,7 %
Cout du redoublement (euros courants)										
Maternel ordinaire	6 058 350	6 659 105	7 220 656	7 496 026	5 840 003	5 664 164	5 736 734	5 129 313	4 179 779	3 874 522
Primaire ordinaire	44 355 003	44 767 262	45 505 997	51 439 306	49 425 399	50 711 661	48 635 092	50 343 115	45 599 042	42 802 698
Secondaire ordinaire (hors CÉFA)	274 558 290	284 196 224	298 086 432	318 512 266	317 055 631	365 692 416	372 368 046	365 335 796	350 969 773	349 160 145
TOTAL	324 971 643	335 622 591	350 813 085	377 447 598	372 321 034	422 068 241	426 739 872	420 808 224	400 748 594	395 837 364

En 2013-2014, le cout du redoublement à charge de la FW-B s'élève à 349 160 145 € dans l'enseignement secondaire (hors CÉFA).